

DEMANDE DE SOUSCRIPTION AUX PARTS SOCIALES DE LA NEF

MODALITÉS DE SOUSCRIPTION

→ Etape 1

Complétez, datez et signez le bulletin de souscription aux [Partis Sociales de la Nef](#) et le formulaire d'auto-certification fiscale qui se trouve à la suite (obligatoire). Si vous avez déjà rempli ce formulaire et que votre situation fiscale n'a pas changé, ne le remplissez pas.

→ Etape 2

► **Si vous êtes nouveau client ou si vous avez souscrit à un produit Nef depuis plus de 12 mois, joignez obligatoirement les pièces justificatives ci-dessous :**

Cochez les cases au fur et à mesure afin de ne rien oublier

- Une pièce d'identité **impérativement en cours de validité** : Carte nationale d'identité recto-verso, passeport ou titre de séjour étranger.
- Un **RIB** (Relevé d'Identité Bancaire).
- Un justificatif de domicile **de moins de trois mois** au nom du titulaire du compte :
 - Facture d'électricité, de gaz, d'eau, de téléphonie fixe ou de multimédia, Avis d'échéance de loyer, Taxe d'habitation, Taxe foncière.
- Un justificatif d'activité :
 - Joignez votre dernier avis d'imposition ou de non imposition complet (toutes les pages).

► **Si vous avez souscrit à un produit Nef au cours des 12 derniers mois :**

J'atteste que :

- je n'ai pas changé d'adresse
- ma situation économique n'a pas changé

Si tel est le cas, je ne joins pas de pièces justificatives.

Pour tout changement de domicile ou de situation économique, j'envoie le justificatif correspondant.

► **Dans tous les cas, joignez :**

Dans tous les cas, joignez :

- Un chèque du montant de votre souscription (90 € minimum en cas de première souscription) établi à votre ordre, avec votre signature au verso du chèque.
- Pour les versements supérieurs à 6 fois les revenus mensuels du titulaire, joignez obligatoirement un justificatif d'origine des fonds. Exemple : tout document attestant de la vente d'un bien immobilier mentionnant les nom et prénom du titulaire et le montant de la vente, attestation de donation, dévolution successorale en cas d'héritage.

→ Etape 3

Envoyez votre dossier de souscription et l'ensemble des pièces justificatives à l'adresse suivante :

La Nef
Immeuble Woopa
8 avenue des Canuts
CS 60032
69517 Vaulx-en-Velin Cedex

Pour toute question vous pouvez contacter un conseiller de la Délégation des Particuliers au 04 81 65 00 00 ou par courriel : delegation.particuliers@lanef.com

DEMANDE DE SOUSCRIPTION AUX PARTS SOCIALES DE LA NEF

EXEMPLAIRE : NEF TITULAIRE

CADRE RÉSERVÉ À LA NEF

Remise n°
le.....

TITULAIRE

N° client :

→ SITUATION PERSONNELLE

Civilité : M. Mme

Nom de naissance :

Nom marital ou d'usage :

Prénom :

Adresse :

Code postal Ville Pays

Mobile : Téléphone fixe :

Courriel :

Né(e) le/...../..... à Dpt

Nationalité : Seconde nationalité : Résident Non-résidentSituation familiale : Célibataire Concubinage PACS Divorcé(e) Veuf(ve) Marié(e)

→ SITUATION PROFESSIONNELLE

Statut professionnel : Actif(ve) Demandeur d'emploi Elève-Etudiant Sans activité Retraité(e)Profession : Agriculteur exploitant Artisan, commerçant, chef d'entreprise Profession intermédiaire Cadre Employé Ouvrier Retraité Autre, précisez :

Secteur d'activité :

→ SITUATION FINANCIÈRE ET PATRIMONIALE

Afin d'appliquer la réglementation relative à la Lutte Contre le Blanchiment et le Financement du Terrorisme, nous vous demandons d'indiquer les informations ci-dessous :

Revenus nets mensuels : Nature des revenus

 Prélèvements sur le compte de l'exploitant (entrepreneurs individuels) : € nets mensuels Salaires et traitements : € nets mensuels Pensions de retraite : € nets mensuels Revenus fonciers : € nets mensuels Autres ressources (nature à préciser.....) : € nets mensuels

Patrimoine net global :

Pour l'évaluation du montant total de votre patrimoine, vous devez estimer la valeur de votre résidence principale ; votre (vos) résidence(s) secondaire(s) ; vos biens immobiliers locatifs ; vos placements financiers (assurance-vie, épargne salariale, livrets, parts de sociétés, etc.) ; votre (vos) véhicule(s) ; vos autres biens (bijoux, œuvres d'art, etc.).

 < 150 000 € 300 001 € - 450 000 € 600 001 € - 800 000 € 150 001 € - 300 000 € 450 001 € - 600 000 € 800 001 € - 1 300 000 € > 1 300 000 €

→ ORIGINE DES FONDS

 Epargne sur revenus Héritage Donation Produit d'une vente immobilière Autres (précisez) :.....
.....

En cas de versement supérieur ou égal à la moins élevée des deux sommes ci-après 8.000 € ou 6 fois le salaire mensuel du Titulaire, joindre impérativement un justificatif d'origine des fonds (la Nef se réserve la possibilité de demander un justificatif pour un montant inférieur).

→ SOUSCRIPTION AUX PARTS SOCIALES

Il convient de respecter deux règles de détention des parts sociales de la Nef :

- Détenir au moins 5 parts A pour avoir accès aux parts B.
- Détenir au maximum autant de parts B que de parts A

Je déclare vouloir souscrire aux Parts sociales de la Société financière de la Nef :

Nombre de parts A souscrites : parts de 30€ = €

Nombre de parts B souscrites : parts de 30€ = €

Total = €

écrire la somme en toute lettres euros

→ RÉGLEMENT

Règlement par chèque ci-joint n° établi à mon ordre.

→ FISCALITÉ *(cocher obligatoirement l'une des deux options)*

Je ne souhaite pas bénéficier de l'avantage fiscal (cf. Conditions Générales et Informations sur les parts sociales de la Nef).

Je souhaite bénéficier d'un avantage fiscal sur l'Impôt sur le revenu (art. 199 Terdecies -0A du CGI).

→ MES COORDONNÉES

Je confirme que la Nef pourra me joindre aux coordonnées renseignées à la rubrique « situation personnelle » du présent formulaire. J'ai été informé du fait que l'accès aux services de gestion en ligne de la Nef nécessite la communication d'une adresse courriel valide.

→ AUTRES INFORMATIONS

Comment avez-vous connu la Nef ?

- Je suis déjà sociétaire Internet Média Groupe local Nef /Sociétaires Nef
 Partenaires Nef Entourage Salons et Manifestations Autres

→ ACCEPTATION DES CONDITIONS ET SIGNATURES

Je certifie sur l'honneur que les informations fournies sur ce formulaire qui sont nécessaires à la souscription aux parts sociales de la Nef, sont exactes et sincères. Ces informations ainsi que toutes informations ultérieures qui sont obligatoires, sont destinées à la Société financière de la Nef, responsable du traitement, afin d'être utilisées pour l'étude, la décision d'ouverture du compte et sa gestion, pour des actions commerciales et pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires.

Je dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition quant à leur utilisation conformément à la loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978. Je peux exercer ce droit en m'adressant au correspondant informatique et libertés de la Nef à l'adresse suivante : Immeuble WOOPA – Service Relations clientèle/CIL - 8, avenue des Canuts - CS 60032 – 69517 Vaulx-en-Velin Cedex.

Je m'engage à informer la Nef de tout changement pouvant affecter ma situation et notamment en cas de changement de ma résidence permanente, ainsi que de tout changement de circonstances rendant les informations contenues dans le présent bulletin incorrectes.

Je reconnais accepter l'ensemble des conditions liées à la souscription, des parts sociales précisées dans le présent bulletin de souscription.

Je reconnais en outre avoir pris connaissance des conditions générales ainsi que des caractéristiques des parts sociales, décrites dans la fiche d'informations pré-contractuelles consultables sur lanef.com

Je reconnais avoir été informé de mon droit de rétractation dans un délai de 14 jours calendaires [article 8.2 des conditions générales]. Je peux exercer ce droit en téléchargeant le bordereau de rétractation sur lanef.com

La remise du présent formulaire n'engage pas la Nef qui se réserve la décision de procéder ou non à la souscription des parts sociales demandée.

Je souhaite recevoir les offres et publications de la Nef : en version papier en version numérique

Fait à le / /

Signature du Président du Directoire :

Bernard HORENBEEK

Signature du titulaire :



Le label Finansol garantit la solidarité et la transparence des Parts sociales de la Nef - www.finansol.org

Garantie des dépôts dans les Établissements de Crédit : Le capital social n'entre pas dans le cadre du Fonds de garantie des dépôts. Les parts sociales sont représentatives du capital, ce qui signifie qu'en cas de pertes, l'assemblée générale pourrait être amenée à constater une réduction de la valeur de remboursement des parts (risque de perte en capital).

FORMULAIRE D'AUTO-CERTIFICATION FISCALE DESTINÉ AUX PERSONNES PHYSIQUES

Cadre réservé à la Nef

Référence client :

Cette auto-certification de résidence à des fins fiscales doit être remplie par les titulaires du compte personnes physiques ou par les titulaires du compte professionnel (en qualité de personne physique agissant à titre professionnel. Ex : Entreprise Individuelle, Micro-entreprise/Auto-entreprise, EIRL). Elle a pour vocation de permettre à la Nef de se conformer à ses obligations dans le cadre de la réglementation concernant l'échange automatique d'informations relatif aux comptes en matière fiscale¹.

À ce titre, la Nef doit effectuer les diligences d'identification qui lui incombent et remplir des obligations déclaratives annuelles à l'égard de l'administration fiscale française (l'auto-certification ne sera valide que si les champs signalés par un * sont complétés).

→ IDENTIFICATION DU CLIENT

Nom de naissance* : Prénom* :

Nom d'usage :

Date de naissance (jj/mm/aaaa)* : Pays de naissance* :

Adresse de résidence* :

Représentant légal * (si le client est un mineur ou un majeur protégé) :

Nom de famille* : Prénom* :

Date de naissance (jj/mm/aaaa)* : Pays de naissance* :

Veillez compléter si vous êtes un entrepreneur individuel* :

Dénomination de l'entreprise* :

Adresse du siège sociale* :

Code Postal : Ville :

N° RCS ou RM* : Lieu d'enregistrement :

Autres numéros d'identification :

Avez-vous la nationalité/citoyenneté américaine (États-Unis d'Amérique) ?*

Oui²

Non

→ RÉSIDENCE FISCALE DU CLIENT

Veillez indiquer ci-dessous, votre ou vos pays de résidence fiscale, en toutes lettres, y compris le cas échéant la France.

PAYS DE RÉSIDENCE FISCALE*	→ N° D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF) OU N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE → SI ABSENCE DE NIF, INDIQUER «NON APPLICABLE» (NA)

CADRE RÉSERVÉ À LA NEF

Raisons justifiant les incohérences/contradictions relevées entre les déclarations effectuées dans cette auto-certification et les autres informations dont dispose la Nef et communiquer tout justificatif demandé.

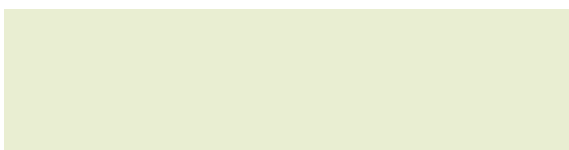
→ DÉCLARATION DU CLIENT

Je certifie l'exactitude et l'exhaustivité des informations renseignées ci-dessus, via mes propres déclarations et sous ma responsabilité, et je m'engage à informer immédiatement la Nef de tout changement de situation nécessitant la mise à jour de cette déclaration.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts, falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ou faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié est puni, conformément à l'article 441-7 du Code pénal, d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende. Ces peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor Public ou au patrimoine d'autrui.

Fait à* le* / /

Signature du client (ou du représentant légal si mineur) attestant l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus* :



DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Les données à caractère personnel ainsi recueillies vous concernant sont obligatoires et ont pour finalité le respect de la réglementation concernant l'échange automatique d'informations relatif aux comptes en matière fiscale. Ces données sont destinées à la Nef responsable du traitement ainsi que, le cas échéant, à l'administration fiscale française pour transmission à l'administration fiscale de votre(vos) pays de résidence fiscale si la réglementation concernant l'échange automatique d'information l'exige.

À défaut de communiquer tout ou partie de ces données ou d'incohérences/contradictions non justifiées entre les affirmations déclarées dans cette auto-certification et les autres informations dont dispose la Nef, ce dernier réalisera cette déclaration sur la base des indices de résidences fiscales déjà connus de la Nef, si la réglementation concernant l'échange automatique d'informations l'exige.

Nous vous rappelons que vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles vous concernant que vous pourrez exercer auprès de la Nef par courrier accompagné d'une photocopie de tout document d'identité signé.

¹ La réglementation concernant l'échange automatique d'informations (EAI) relatif aux comptes en matière fiscale vise :

- La loi n° 2014-1098 du 29 septembre 2014 ratifiant l'Accord intergouvernemental entre la France et les États-Unis d'Amérique en vue d'améliorer le respect des obligations fiscales à l'échelle internationale et de mettre en œuvre la loi relative au respect des obligations fiscales concernant les comptes étrangers (dite « Loi FATCA ») ;
- La directive 2014/107/UE du Conseil du 9 octobre 2014 modifiant la directive 2011/16/UE en ce qui concerne l'échange automatique et obligatoire d'information dans le domaine fiscal ;
- L'accord multilatéral entre autorités compétentes concernant l'échange automatique de renseignements relatif aux comptes financiers signé par la France le 29 octobre 2014 et la Norme commune de déclaration approuvée par le Conseil de l'OCDE le 15 juillet 2014 (ci-après « NCD »).

² Si vous avez répondu oui, il convient d'indiquer « États-Unis d'Amérique » en pays de résidence fiscale ainsi que le Numéro d'Identification Fiscale américain dans la section II relative à la résidence fiscale du client. En cas de résidences fiscales multiples, il convient de compléter le tableau des éléments requis.